

# DOSSIER DE PRESSE



Contact : [presse@parisenselle.fr](mailto:presse@parisenselle.fr)

Simon Labouret (porte-parole) - 06 19 79 31 16

## 2018 : année historique pour le vélo à Paris

Un Plan vélo qui commence à transformer la ville et des usagers révoltés par les ratés de la transition Vélib' : jamais le vélo n'avait occupé une place aussi centrale à Paris.

### ***Plan Vélo : les grands travaux enfin lancés***

*23 % des aménagements cyclables prévus dans le Plan Vélo ont été livrés, contre seulement 13 % il y a un an. Cette accélération a été permise notamment par la création d'une task force dédiée aux pistes cyclables au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements. Le seuil de 50 % de réalisation ne sera atteint que si la dynamique se poursuit jusqu'à la fin du mandat, y compris en période électorale.*

**Paris en Selle a lancé il y a deux ans l'observatoire du Plan vélo** afin de suivre l'avancement d'une des promesses phares de la mandature 2014-2020 d'Anne Hidalgo : **tripler le nombre de déplacements à vélo à Paris.**

En janvier 2017, l'observatoire du Plan vélo faisait le constat d'un retard considérable dans la réalisation du Plan vélo : à peine 4 % du linéaire d'aménagements cyclables prévu avait vu le jour. Un an plus tard, en janvier 2018, ce pourcentage d'avancement restait très décevant avec 13 % de réalisation.

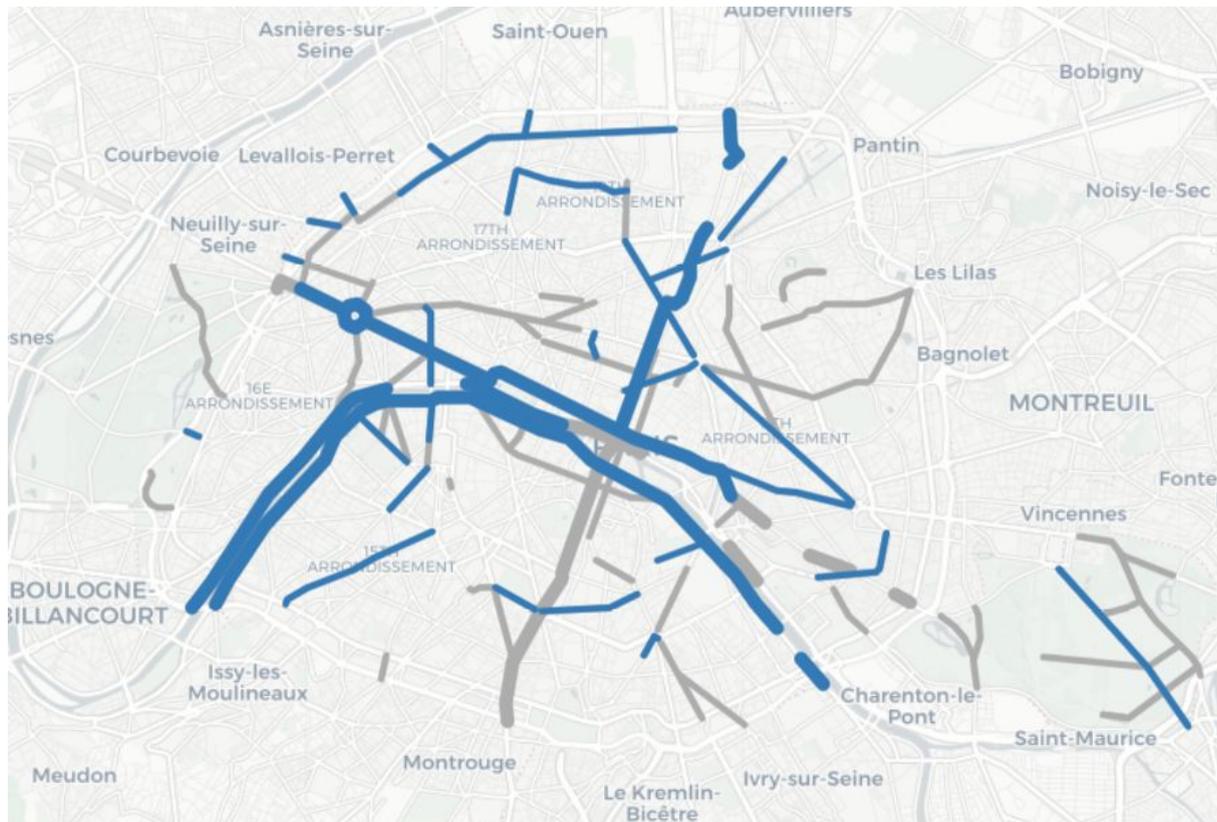
Après ces deux années compliquées, **Paris en Selle constate que la Mairie de Paris a enfin mis les bouchées doubles :**

- **Création d'une "Mission aménagement cyclables"** au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements pour piloter la réalisation du Plan Vélo. C'était une demande prioritaire de Paris en Selle.
- Amélioration notable de l'écoute des associations d'usagers et de leurs demandes dans la phase de concertation des projets
- Accélération des mises en chantier de pistes cyclables

L'année 2018 a ainsi vu le lancement ou la poursuite de grands chantiers majeurs (Rivoli, Voltaire, Turbigo, quais hauts rive gauche, Champs-Élysées...). **L'inauguration de la piste cyclable de Rivoli par Anne Hidalgo a constitué un signal fort de reconnaissance** de l'importance de ces projets et de la solution vélo pour la mobilité quotidienne.

En ce mois de janvier 2019, **les aménagements cyclables livrés concernent 23 % du linéaire de voirie prévu dans le Plan vélo** voté en 2015. Surtout, d'ici un an, Paris en Selle estime que **51 % du linéaire de voirie cyclable prévu dans le Plan vélo aura été réalisé**, sous réserve que la dynamique se poursuive jusqu'à la fin du mandat.

*Observatoire du Plan vélo : en bleu le linéaire qui devrait pouvoir être livré d'ici 2020*



En particulier, Paris en Selle se félicite que la priorité ait été donnée à l'avancement du **Réseau Express Vélo (REVe)**, qui sera réalisé à plus de 75 % d'ici 2020, avec la livraison de pistes cyclables très attendues et décisives pour développer l'usage du vélo :

- Les quais hauts en rive gauche de la Seine entre Issy-les-Moulineaux et Ivry sur Seine
- La traversée est-ouest de la Rive droite entre Porte Maillot et Bastille à travers des axes emblématiques (Rivoli, Champs-Élysées, Grande Armée)
- La traversée nord-sud de la rive droite entre Châtelet et la Porte d'Aubervilliers

Dès aujourd'hui, des pistes cyclables comme celle sur Rivoli changent la donne pour le vélo et participent à un apaisement du cadre de vie pour moins de bruit et de pollution. **Alors que la préfecture de police continue de s'opposer avec acharnement aux projets de pistes**

**cyclables, celles-ci constituent aujourd'hui un atout pour la fluidité de ses véhicules d'intervention.**

En revanche, le déploiement des zones 30 et des double-sens cyclables tarde à se concrétiser, notamment dans l'ouest parisien. Paris en Selle espère que l'année 2019 permettra de résorber ces retards, de même qu'il verra le lancement à grande échelle d'une solution de stationnement sécurisé dans la rue (vélo-box), ou dans les principaux nœuds ferroviaires (vélo-stations).

**Charles Maguin, président de Paris en Selle :** « Le Plan vélo parisien a enfin décollé et je m'en réjouis. 51 % d'avancement d'ici la fin du mandat, ce n'est pas assez mais c'est déjà un progrès considérable pour offrir à toutes et à tous des conditions de sécurité et de confort qui donnent envie de se déplacer à vélo. Ces pistes cyclables permettent aux Parisiens de tous horizons de reprendre goût à leur ville. Cela montre l'importance de l'engagement des associations et des citoyens pour pousser nos élus à avancer. Paris en Selle sera attentive à ce que le vélo soit un élément essentiel des programmes lors des élections municipales. ».

## ***Vélib' : un redressement à poursuivre, des tarifs et des abonnements à revoir***

***Paris en Selle a été en première ligne durant toute l'année 2018 pour dénoncer les manquements du nouvel opérateur Vélib' et relayer la colère des usagers. Un an après l'arrivée des nouveaux Vélib', l'entreprise Smovengo a redressé la barre sans pour autant finaliser le déploiement. Des progrès sont encore à accomplir sur le matériel mais aussi sur le fonctionnement du service et sa tarification.***

Dès janvier 2018, Paris en Selle alertait sur le retard catastrophique dans l'installation des nouvelles stations Vélib' et la disparition du service pour les usagers, alors que Vélib' représentait un vélo sur trois en circulation dans les rues de Paris. Le premier semestre a vu la crise tourner au fiasco le plus complet jusqu'au crash du système concomitant d'un mouvement de grève des salariés au mois d'avril.

Depuis, l'entreprise a enfin assumé ses responsabilités et cessé de rejeter la faute sur d'autres. L'arrivée d'un nouveau président a permis de mettre en place un plan de sortie de crise convaincant, avec un retour à des conditions acceptables de fonctionnement à la rentrée 2018. Depuis le déploiement des stations et des améliorations matérielles se poursuit, avec, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 1 100 stations sur le territoire du Grand Paris (objectif de 1 400), 14 000 vélos sur le terrain, et un taux de disponibilité des vélos qui remonte à 80 %.

Paris en Selle salue le redressement de Vélib' qui permet enfin de profiter des fonctionnalités du nouveau vélo (plus léger, mieux sécurisé pour un arrêt en location, et disponible en version à assistance électrique). **Paris en Selle appelle Smovengo à ne pas relâcher les efforts pour finaliser au plus vite le déploiement, notamment en dehors de Paris, et pour assurer un haut niveau de service pour les stations et vélos en service.**

Après la phase de transition, Vélib' rentre désormais dans sa phase de fonctionnement courant avec des défis qui seront encore plus importants à relever :

- **assurer la maintenance des vélos**, notamment les vélos à assistance électrique, plus technologiques, qui vont vieillir et subir des dégradations
- **assurer la régulation des stations** pour permettre à la couverture du territoire d'être effective et non seulement théorique. À ce titre Paris en Selle demande une révision du système de minutes bonus, moins efficace que celui de Vélib' 1.

Enfin, Paris en Selle souhaite un changement de sa grille tarifaire et ses abonnements.

**Paris en Selle s'alarme en particulier du caractère dissuasif du tarif du ticket journalier (5 euros contre 1,7 euros auparavant)** qui rend le ticket de métro meilleur marché que le vélo pour des visiteurs ou des usagers occasionnels. Vélib' doit être plus attractif que le bus et le métro, pour éviter de saturer inutilement les transports publics.

**Paris en selle réclame également le retour de l'offre Vélib' Passion qui permettait d'utiliser un Vélib' pendant 45 minutes.** Cette offre Passion doit pouvoir s'appliquer au forfait de base uniquement mécanique comme au forfait premium avec le vélo à assistance électrique. Les offres actuelles calibrées pour des trajets de 30 minutes maximum sont totalement déconnectés des usages et de la vocation métropolitaine du service, notamment pour les trajets entre Paris et sa périphérie.